

FORMATION

Adolescents limites, réinventions nos pratiques

DATE : en replay uniquement

FORMATEURS :

Xavier Bouchereau Consultant indépendant, chef de service en milieu ouvert, **Xavier Bouchereau** exerce en protection de l'enfance depuis près de vingt ans (**département Loire Atlantique**).

PUBLIC : Educateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, animateurs, cadres...

DUREE : 7 heures

PRE-REQUIS :

- Pas de niveau de formation ou de diplôme requis
- Expériences personnelles et professionnelles valorisés

OBJECTIF PRINCIPAL : Repérer et comprendre les ruptures à l'adolescence

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- Adapter ses pratiques
- Penser les enjeux collectifs de l'accompagnement
- Mobiliser l'environnement

CONTENUS :

- Du trouble chez l'adolescent à l'adolescent troublé
 - Repères cliniques , entre le normal et le pathologique
 - L'adolescent aux multiples visages : pourquoi nous déstabilisent-ils tant ?
 - L'adolescence en rupture : symptôme social?
 - Le corps mis en scène.
 - Angoisse et attachement à l'adolescence
- Surmonter les impasses en réinventant nos pratiques
 - Renoncer à l'idéal des logiques de projet
 - Dépasser la culpabilité de ne pas avoir de solution
 - Valoriser le temps : vivre l'instant, penser l'avenir
 - Réinvestir le faire : quand les mots ne suffisent plus.
 - Explorer les marges, travailler sur les limites.
 - Valoriser une clinique des petites choses
 - Tenir : une volonté collective

METHODES PEDAGOGIQUES : Exposés théoriques et cliniques, échanges et débats à partir des expériences des participant.es

EVALUATIONS :

Les stagiaires s'engagent à participer à tous les temps de formations et d'évaluation.

- En amont de la formation, **questionnaire avant formation**.
- à l'issue de formation **QCM évaluatif** venant valider les acquis de la formation et **questionnaire bilan de satisfaction de la formation**,
- Après la formation 90 jours après **questionnaires évaluations des apports de la formation** dans les pratiques professionnelles des stagiaires

TARIFS :

Formation continue : 220€

Inscription individuelle payée par l'employeur : 150€

Dernière mise à jour juin 2024